



Fédération FO de la Métallurgie

9, rue Baudoin 75013 Paris - Tél. : 01 53 94 54 00 - Fax : 01 45 83 78 87 - contact@fo-metaux.fr

Communiqué de Presse

info
Métall

Accès au site internet :

www.fo-metaux.com ou www.fo-metaux.org

Branche des experts automobiles : FO signe 1,8 % d'augmentation sur l'ensemble de la grille des salaires minima pour 2018

La branche des experts automobiles a conclu, le 13 mars 2018, un accord sur la revalorisation des salaires minima de branche de 1,8 %. Cette revalorisation intervient sur la totalité de la grille.

FO, majoritaire dans la branche des experts automobiles (31 %), s'est tout particulièrement investie dans cette négociation.

L'accord est signé par FO, CFE-CGC, UPES, CFDT.
La CGT n'est pas signataire.

Paris, le 16 mars 2018

Contacts :

Franck CHATRON, Délégué Syndical BCA Expertise, 06 80 62 60 68

Christophe CLOPPET, Négociateur branche Expert automobiles, 06 50 39 12 34

Jean-Yves SABOT, Secrétaire fédéral en charge de la branche Experts automobiles, 06 82 66 64 63